

# Challenge Air Tahiti Nui

## Tahiti, 18 décembre 2021

Complexe sportif - Fautaua - Pirae



# AIR TAHITI NUI

## INTERNATIONAL JUDO CHALLENGE





**Samedi 18 décembre 2021**

Open international individuel U14 à partir de 9h00  
 Open international Elite à partir de 13h30  
 Gala "Friendly challenge par équipes" à partir de 18h30




**Matthieu BATAILLE (FRA)**  
JUDOCES

Avec la présence exceptionnelle de Matthieu BATAILLE

- Médaillé de bronze aux Championnats du Monde 2007, 2008 & 2010
- Arbitre des JO de Tokyo 2020

 Fédération Polynésienne de Judo - Renseignement : [ctf@fpj.pf](mailto:ctf@fpj.pf)








*Maeva i Tahiti*

# Clarisse AGBEGNENOU

TRAINING CAMP  
 COMPLEXE SPORTIF  
 FAUTAUA - PIRAE

20, 21, 22 ET 23  
DÉCEMBRE 2021

Fédération Polynésienne de Judo - Renseignement : [ctf@fpj.pf](mailto:ctf@fpj.pf)

## Sommaire

<b>Le mot du président .....</b>	<b>2</b>
<b>Le mot de Clarisse .....</b>	<b>3</b>
<b>Le mot de Mathieu .....</b>	<b>3</b>
<b>La compétition.....</b>	<b>4</b>
Open International Individuel U14 .....	4
Open International Elite .....	5
Friendly Challenge par équipes mixtes .....	5
<b>Stage pré-compétition.....</b>	<b>6</b>
<b>Training Camp post-compétition.....</b>	<b>6</b>
<b>Inscriptions tournoi &amp; stages .....</b>	<b>7</b>
<b>Hébergement des délégations étrangères.....</b>	<b>8</b>
<b>Transport des délégations étrangères.....</b>	<b>9</b>
<b>Consignes sanitaires pour entrer en Polynésie .....</b>	<b>10</b>
<b>Contact &amp; organisation .....</b>	<b>12</b>
<b>Annexe – Règlement de la compétition .....</b>	<b>13</b>



## Le mot du président



Le challenge Air Tahiti Nui est devenu un rendez-vous traditionnel en Polynésie Française. Cet événement est une occasion pour nous de promouvoir le judo et de réaffirmer notre attachement à nos partenaires. Parce que nous sommes convaincus de leur utilité sociale et éducative, parce qu'elles nous semblent plus que jamais d'actualité, nous avons voulu faire des valeurs du judo une source d'inspiration de cette édition 2021.

Dans un esprit d'entraide et prospérité mutuelle, nous avons souhaité inviter des délégations venues des pays desservis par la compagnie ATN (Australie, Canada, Chili, Etats Unis, France, Japon, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande) C'est l'occasion pour notre Fédération de mettre en lumière notre partenaire de toujours, mais aussi de contribuer humblement à la relance de l'activité touristique en faisant découvrir aux délégations étrangères le sens de l'accueil et la culture polynésienne. Nous avons à cœur de servir l'intérêt général et construire des liens de partage et d'amitié pérennes avec les délégations invitées.

Le tournoi par équipes mixtes sera également organisé dans un esprit « friendly ». En effet, chaque délégation accueillera au moins un(e) combattant(e) d'une autre délégation et représentera une association locale d'utilité publique à qui nous reverserons une contribution financière, notamment grâce à un appel aux dons et aux bénéfices engendrés par l'événement.

C'est aussi l'esprit de fair-play et le sens du respect que nous voulons véhiculer lors de cet événement, en invitant deux judokas d'exception. En effet, Matthieu Bataille arbitrera le gala par équipes du 18 décembre 2021 et animera le stage pré-compétition du 14 au 16 décembre 2021. Triple médaillé mondial, représentant français aux Jeux Olympiques d'Athènes en tant que combattant puis aux Jeux de Tokyo en tant qu'arbitre, Matthieu incarne mieux que quiconque ces valeurs.

Tout comme Clarisse Agbegnenou, quintuple championne du Monde, championne olympique individuelle et par équipes, qui animera un training Camp international du 20 au 23 décembre. La porte drapeau de la délégation française à Tokyo avec qui nous célébrerons la belle réussite de l'équipe de France olympique partagera avec les judokas polynésiens et étrangers son expérience du sport de très haut niveau. Elle est un exemple pour notre jeunesse, une synthèse de ce qu'est la générosité et le sens de l'effort.

Merci à ATN, Matthieu, Clarisse et à l'ensemble des bénévoles et des combattants de nous offrir cette occasion de nous rassembler autour des valeurs du judo.

Stéphane Gustin

## Le mot de Clarisse



L'amitié, le partage et le fair-play, tels sont les leitmotifs qui m'animent au quotidien. Aussi je suis convaincue que le sport adoucit les cœurs et fait se réunir les hommes et femmes. C'est à mon sens d'utilité publique, d'instruction, d'éducation et de fraternité. Je suis donc fière et honorée de partager ces valeurs avec la Fédération Polynésienne de Judo et de prendre part à l'édition 2021 du Challenge International Air Tahiti Nui. Une formidable opportunité pour moi de vivre ce moment avec chacun(e) des participant(e)s et d'apporter ma modeste contribution en partageant mon expérience.

Clarisse Agbégénou

## Le mot de Mathieu

C'est un réel plaisir et un honneur pour moi d'avoir accepté votre invitation, et je vous en remercie. Je suis ravi en effet de participer à cet événement organisé par la Fédération Polynésienne de Judo. Ce moment de partage sera pour moi l'occasion d'échanger sur notre discipline à tous les niveaux, techniques, physiques, réglementaires. Ce sera aussi une opportunité de vous présenter mon parcours d'athlète de haut niveau et de mettre mon expérience d'arbitre au profit de ce séjour, auprès des entraîneurs, des clubs, des jeunes judokas et des moins jeunes.

Je sais déjà que nous allons passer d'agréables moments dans ce cadre idyllique avec les enfants et adultes qui seront présents dans un esprit de bienveillance, de convivialité et de sport. Il me tarde de venir à votre rencontre et d'échanger avec vous. Je sais que j'en apprendrai tout autant ! C'est une belle et riche expérience qui nous attend sur votre île.



Matthieu Bataille

## La compétition

Catégories d'âge	Féminines	Masculins
<b>Open International individuel U14</b> Les judokas nés entre 2008 & 2011	-36kg / -40kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / +63kg	-36kg / -42kg / -46kg / -50kg / -55kg / -60kg / -66kg / +66kg
<b>Open International individuel Elite</b> Les judokas nés en 2007 & avant	-57kg / -70kg / +70kg (Ouvert aux médaillées U14 nées en 2008 & 2009)	-55kg / -60kg / -66kg / -73kg -81kg / -90kg / +90kg
<b>Friendly Challenge par équipes mixtes</b> Les judokas nés en 2007 & avant	M-66kg / F-57kg / M-73kg / F-70kg / M-81kg / F+70kg / M+81kg	

## Open International Individuel U14

(Sélectif pour la Coupe de France Minimes)

### Programme & organisation des combats

- Pesées à 7h30 à 8h30
- Tirages au sort à 08h30
- Début des combats : 09h30
- Formules de compétition :
  - 2 combattants : Match aller - retour
  - Entre 3 et 5 combattants : Poule
  - Entre 6 et 7 combattants : Poules + tableau sans repêchage
  - 8 combattants : Tableau avec double repêchage
  - Au-delà de 8 combattants : Tableau avec repêchage intégral
- Le tournoi est arbitré par de jeunes polynésiens, supervisés par Mathieu Bataille, arbitre Mondial IJF ayant officié aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Une coupe du Jeune arbitre est ainsi organisée et donnera lieu à remises de récompenses
- Fin prévisionnelle : 12h30

### Adaptations réglementaires possibles :

- Les judokas nés en 2011 peuvent combattre dans la catégorie de poids inférieure à leur catégorie réelle
- Les judokas nés en 2008 & 2009 sont regroupés dans un demi tableau, les judokas nés en 2010 & 2011 dans un autre demi tableau.

## Open International Elite

(Compte pour la Ranking List PYF)

- Tirages au sort la veille à 19h00
- Pesée de contrôle aléatoire à 13h00 (4 combattant(e)s par catégorie)
- Début des combats : 14h00
- Formules de compétition :
  - 2 combattants : Match aller - retour
  - Entre 3 et 5 combattants : Poule
  - Entre 6 et 7 combattants : Poules + tableau sans repêchage
  - 8 combattants : Tableau avec double repêchage
  - Au-delà de 8 combattants : Tableau avec repêchage intégral
- Le tournoi est arbitré par Mathieu Bataille, arbitre olympique Tokyo 2020
- Fin prévisionnelle : 17h30

## Friendly Challenge par équipes mixtes

(Rencontre par équipes en soirée de gala)

- Nombre d'équipes : 4
- Composition des équipes :
  - 4 masculins (nés en 2007 & avant) : -66kg / - 73kg / -81kg / +81kg
  - 3 féminines (nées en 2009 & avant) : -57kg / -70kg / +70kg
  - Au moins 1 membre de chaque pays invité (USA, CAN, FRA, PYF)
- Début des combats 18h30
- Formule de compétition :
  - 2 Demi – finales en simultané
  - Une petite finale
  - Une finale
- Fin prévisionnelle 20h00
- Le tournoi est arbitré par Mathieu Bataille, arbitre olympique Tokyo 2020
- Apéritif de clôture du tournoi : A partir de 20h00

Chaque équipe représentera une association locale reconnue d'utilité publique. Plutôt qu'un droit d'entrée chaque spectateur est invité à faire un don du montant de son choix. Avec cette cagnotte, complétée par les éventuels bénéfices engendrés par le tournoi, la FPJ versera :

- 100.000XPF pour l'association représentée par l'équipe 1<sup>ère</sup>
- 50.000XPF pour l'association représentée par l'équipe 2<sup>ème</sup>
- 30.000XPF pour l'association représentée par l'équipe 3<sup>ème</sup>
- 20.000XPF pour l'association représentée par l'équipe 4<sup>ème</sup>

## Stage pré-compétition



La FPJ organise un stage gratuit, ouvert à tous les participants au tournoi et à tous les licenciés polynésiens nés en 2011 & avant.

Le stage se déroulera du 14 au 16 décembre 2021 au dojo fédéral de la Fautaua, sur la base d'un entraînement par jour ;

Il sera animé par Mathieu Bataille, triple médaillé de bronze au championnat du Monde (2007, 2008 et 2010) et arbitre IJF ayant officié aux Jeux Olympiques de Tokyo

## Training Camp post-compétition

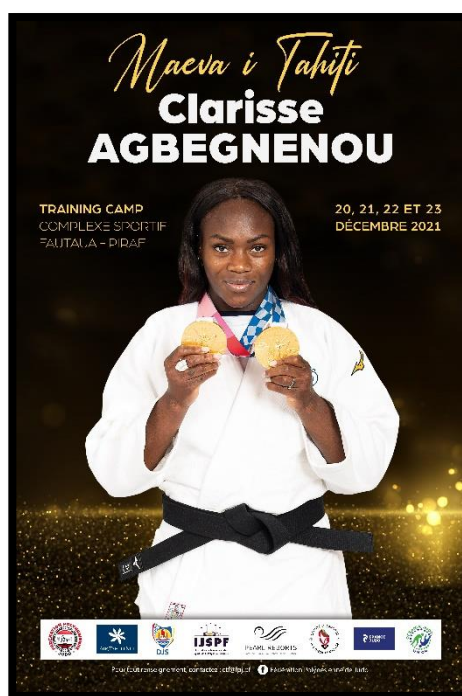
La FPJ organise un stage gratuit ouvert à tous les participants au tournoi et à tous les licenciés polynésiens nés en 2011 & avant.

Le stage se déroulera du 20 au 23 décembre 2021 au dojo fédéral de la Fautaua

Il sera animé par Clarisse Agbegnenou, 5 fois championne du Monde, championne Olympique individuel et par équipes et porte drapeau de la délégation française aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

Afin d'associer l'échange sportif et l'échange culturel, le stage s'organisera au rythme d'une séance de judo par jour.

La FPJ proposera également une visite payante de Tahiti et/ou Moorea, aux délégations qui participent au training Camp.







## Hébergement des délégations étrangères

L'hébergement des délégations étrangères est intégralement pris en charge, dans la limite de 44 combattants, entre le 13 décembre et le 23 décembre 2021. La priorité est accordée aux 3 délégations étrangères invitées. Pour accueillir les combattants, nous disposons de :

- 5 X 6 lits une place
- 5 X 2 lits une place
- 4 chambres V.I.P



L'hébergement du responsable de délégation (et son ou sa conjoint(e)) est pris en charge par l'organisation dans l'hôtel « Le Tahiti By Pearl »



A retourner au plus tard le 15 octobre à minuit sur [ctf@fpj.pf](mailto:ctf@fpj.pf)

DELEGATION (club, pays) : \_\_\_\_\_

	Nombre de personnes	Arrivée	Départ	Nombre de nuits
Responsable de délégation				
Combattants Masculins				
Combattantes Féminines				

## Transport des délégations étrangères

Pour les trois délégations partenaires de l'édition 2021 (CAN, USA, FRA), la FPJ :

- Prend en charge le billet d'avion ATN du responsable de délégation (minimum 4 combattant (e)s)
- Centralise la réservation des billets ATN aux tarifs indiqués ci-dessous

Vol	Tarif XPF / Pers	Tarif € / Pers	Tarif US\$ / Pers	Tarif CAD\$ / Pers
Paris – Papeete	150.000	1255	1460	1835
Los Angeles – Papeete	100.000	840	975	1230

**Les délégations sont responsables de la réservation et du paiement du trajet vers Paris ou Los Angeles, auprès de la compagnie concernée.**

Pour bénéficier de la prise en charge du vol du responsable de délégation, ce dernier doit

- Retourner le document ci-dessous, dûment complété, pour l'ensemble de la délégation, **avant le 31 octobre** minuit, sur [ctf@fpj.pf](mailto:ctf@fpj.pf)
- Verser sur le compte de la FPJ un acompte de 50% **avant le 31 octobre** à minuit
- Verser sur le compte de la FPJ, le solde **avant le 7 novembre** à minuit

DELEGATION (club, pays) :

AEROPORT (Los Angeles ou Paris) :

DATE VOL ALLER :

DATE VOL RETOUR :

_____
_____
_____
_____

NOM - Prénom	Date de naissance	N° Passeport	Date de délivrance	Date d'expiration	Remarques	Prix (Préciser la devise)
1.						0
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						
11.						
12.						
13.						
14.						
15.						
16.						
17.						
18.						
19.						
20.						
<b>Total à régler à la FPJ</b>						
<b>Acompte à régler à la FPJ au plus tard le 30 octobre 2021</b>						
<b>Solde à régler à la FPJ au plus tard le 7 novembre 2021</b>						

9

# Consignes sanitaires pour entrer en Polynésie



## AU DÉPART DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

VERS LE TERRITOIRE NATIONAL (HORS NOUVELLE-CALÉDONIE),  
LES ÉTATS-UNIS, LE ROYAUME-UNI OU UN PAYS DE LA ZONE VERTE

À COMPTER DU 4 OCTOBRE 2021

PERSONNE VACCINÉE de 12 ans et plus	PERSONNE NON VACCINÉE de 12 ans et plus
<p><b>AVANT LE VOL</b></p> <p>ÉTATS-UNIS</p> <p>Les passagers, à partir de 2 ans, devront être munis d'un test négatif (RT-PCR ou antigénique) au plus tard 3 jours avant le voyage.</p>	<p><b>AU PLUS TARD 6 JOURS AVANT</b></p> <p>Démarche à effectuer sur la plateforme polynésienne <b>démarches simplifiées</b></p> <p>Déclaration du motif impérieux</p> <p>santé famille professionnel</p>
<p><b>À L'EMBARQUEMENT</b></p> <p>PRÉSENTER :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>justificatif du schéma vaccinal complet</li> <li>vaccin à 2 doses : 7 jours après la 2<sup>e</sup> injection (7 jours après l'injection pour les personnes ayant eu la COVID-19)</li> <li>vaccin monodose : 28 jours après l'injection</li> </ul> <p>TERRITOIRE NATIONAL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de symptôme et de ne pas avoir été cas contact</li> </ul> <p>RÉALISER :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les formalités administratives du pays de destination</li> </ul>	<p><b>AVANT LE VOL</b></p> <p>TERRITOIRE NATIONAL</p> <p>Réalisation d'un test RT-PCR moins de 72H ou d'un test antigénique moins de 48H avant le déplacement</p> <p>ÉTATS-UNIS</p> <p>Les passagers, à partir de 2 ans, devront être munis d'un test négatif (RT-PCR ou antigénique) au plus tard 3 jours avant le voyage.</p>
	<p><b>À L'EMBARQUEMENT</b></p> <p>PRÉSENTER :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le récépissé du haut-commissariat validant le motif impérieux ;</li> <li>le résultat négatif du test ;</li> <li>la déclaration sur l'honneur attestant de ne pas avoir été cas contact, d'être d'accord pour qu'un test puisse être réalisé à l'arrivée ainsi qu'un engagement à respecter un isolement prophylactique de 7 jours et un test à J+7.</li> </ul> <p>RÉALISER :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les formalités administratives du pays de destination</li> </ul> <p>PRÉSENTER :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le récépissé du haut-commissariat validant le motif impérieux ;</li> <li>le résultat négatif du test.</li> </ul>
	<p><b>À L'ARRIVÉE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>J-0 : Test</li> <li>isolement prophylactique de 7 jours</li> <li>J+7 : Test</li> </ul>

- Les mineurs de 12 ans et plus non vaccinés doivent présenter à l'embarquement un résultat d'examen de dépistage PCR réalisé moins de 72 heures avant le déplacement ou d'un test antigénique de moins de 48 heures avant le déplacement. S'ils accompagnent un majeur vacciné, ils sont cependant dispensés de déclarer un motif impérieux.
- Les mineurs de moins de 12 ans sont dispensés de déclarer un motif impérieux et de présenter un résultat de test négatif à l'embarquement.
- Les mineurs accompagnant un majeur vacciné sont dispensés de test à l'arrivée et d'isolement prophylactique.



# Les conditions d'entrée et de séjour à Tahiti Et Ses Îles

MISE À JOUR LE 15 OCTOBRE 2021



## VOYAGEURS VACCINÉS (1)

- Ayant séjourné de manière continue au moins 15 jours en territoire français, au Royaume-Uni ou aux États-Unis, ou dans des pays pays de la **zone verte** avant leur départ vers la Polynésie française
- Délais à respecter entre la vaccination complète et le départ :
  - 7 jours pour les vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca / Vaxzevna
  - 28 jours pour le vaccin Janssen



## AUTRES VOYAGEURS

- Non vaccinés
- Voyageurs vaccinés en provenance de pays hors **zone verte** (à l'exception du Royaume-Uni et des États-Unis) et ayant passé moins de 15 jours dans des pays de la **zone verte** avant leur venue en Polynésie française

### AVANT EMBARQUEMENT



#### Entre J-30 et J0

RDV sur la plateforme [www.ETIS.pf](http://www.ETIS.pf)

#### Demande ETIS

- Engagement de respecter le protocole
- Déclaration d'itinéraire et de contact
- Paiement des frais de surveillance sanitaire (1)



Recevez votre récépissé ETIS



#### Entre J-3 et J-1

Test RT-PCR ou Test antigénique (2) (3)

(Négatif à la COVID-19)



#### Entre J-30 et J0

RDV sur la plateforme [www.ETIS.pf](http://www.ETIS.pf)

#### 1 Demande administrative d'embarquement

- Justificatif du motif impérieux
- Demande de quarantaine

Recevez votre récépissé de demande administrative

#### 2 Demande ETIS

- Engagement de respecter le protocole
- Déclaration d'itinéraire et de contact
- Paiement des frais de surveillance sanitaire (1)

Recevez votre récépissé ETIS



#### J-2 (au plus tard)

Autorisation d'embarquer délivrée par le Haut-Commissariat



#### Entre J-3 et J-1

Test RT-PCR ou Test antigénique (2) (3)

(Négatif à la COVID-19)

### Présenter à l'embarquement



Récépissé ETIS **approuvé**



Résultats RT-PCR ou antigénique négatifs



Déclaration sur l'honneur complétée et signée



Récépissé ETIS **conditionnel** à l'obtention de l'autorisation d'embarquement



Résultats RT-PCR ou antigénique négatifs



Déclaration sur l'honneur complétée et signée



Attestation d'autorisation d'embarquement

### Arrivée à Tahiti Et Ses Îles



#### À l'arrivée

Auto-test RT-PCR (4) (5)



Libre circulation



#### À l'arrivée

Auto-test RT-PCR (4) (5)



#### De J+0 à J+10

Quarantaine obligatoire à Tahiti (6)



#### J+4 et J+8

Auto-test RT-PCR (5) (6) (7)



#### J+11

Libre circulation (8)



### MOINS DE 18 ANS

#### ENFANTS NON VACCINÉS VOYAGEANT AVEC UN PARENT OU UN REPRÉSENTANT LÉGAL QUI EST :

- **Vacciné** : Pas de quarantaine - 1 auto-test remis à l'arrivée (9) (10) + 2 auto-tests (remis à l'arrivée) à J+4 et J+8 à remettre à son hébergement ou à un centre dédié
- **Non vacciné** : Quarantaine obligatoire de 10 jours à TAHITI UNIQUEMENT + 1 auto-test remis à l'arrivée (9) (10) + 2 auto-tests (remis à l'arrivée) à J+4 et J+8 à remettre à son hébergement ou à un centre dédié

#### ENFANTS NON VACCINÉS VOYAGEANT SEUL (UM) :

- Quarantaine obligatoire de 10 jours en compagnie du représentant légal à TAHITI UNIQUEMENT (11) + 1 auto-test remis à l'arrivée (9) (10) + 2 auto-tests (remis à l'arrivée) à J+4 et J+8 à remettre à son hébergement ou à un centre dédié

(4) : Ou ayant contracté un covid-19 antérieur avec une dose de vaccin reçue 2 à 6 mois après l'épisode de covid-19 ;  
Ou ayant contracté un covid-19 plus de 15 jours après une dose de vaccin

(1) : **SCHEMA COMPLET** : voyageurs vaccinés de 12 ans et plus

(2) : **SCHEMA PARTIEL** : voyageurs non-vaccinés de 12 ans et plus

Spécificités pour les mineurs âgés de 6 à 11 ans inclus :

• **SCHEMA COMPLET** si l'accompagnant est un adulte ou représentant légal dont le schéma vaccinal est COMPLET

• **SCHEMA PARTIEL** si l'accompagnant est un adulte ou représentant légal dont le schéma vaccinal est INCOMPLET

Dénotation : voyageurs moins de 6 ans ; étudiants résidents de Polynésie ; personnes de retour d'évacuation sanitaire ou l'accompagnant

(2) : À partir de 12 ans

(3) : Avant l'heure de départ du vol vers Tahiti Et Ses Îles, fournir :

Soit un examen de dépistage RT-PCR réalisé à moins de 72h ;

ou un test antigénique négatif du SARS-CoV2 réalisé à moins de 48h

(4) : Doit être effectué à l'embarquement et disposé dans les endroits prévus sur place

(5) : À partir de 6 ans

(6) : À remettre au référent du site de la quarantaine ou à un tiers pour dépôt dans un centre dédié

(7) : Si test positif, isolement à Tahiti (10 jours) à la charge du voyageur (sin vers guide de la quarantaine)

(8) : À la charge du voyageur (sin vers guide de la quarantaine) à l'exception des étudiants et évacués sanitaires résidents de Polynésie de retour avec leurs accompagnants

(9) : Si test négatif



## Contact & organisation

### Fédération Polynésienne de judo :

Dojo Fédéral de la Fautaua  
BP52972  
98716, Pirae, Tahiti, Polynésie Française

### Informations générales, inscriptions, réservations & transferts :

Franck BELLARD +689 87741855 ; [ctf@fpj.pf](mailto:ctf@fpj.pf)  
Stéphane GUSTIN ; +689 87 71 19 85 ; [president@fpj.pf](mailto:president@fpj.pf)

Les délégations qui ne rentrent pas dans le cadre des invitations mentionnées plus haut, ou qui souhaitent gérer en autonomie l'organisation de leur déplacement et de leur hébergement peuvent contacter nos partenaires :

- **Contact Air Tahiti Nui** : [leilani.leone@airtahitinui.pf](mailto:leilani.leone@airtahitinui.pf)
- **Contact hôtel Tahiti By Pearl** : [reservations@pearlresortsoftahiti.com](mailto:reservations@pearlresortsoftahiti.com) (Contacter Franck BELLARD pour obtenir le code promotionnel)

## Annexe – Règlement de la compétition





#FierdEtreJudoka

# LE JUDO ÉDUQUE VOS ENFANTS

*Rappelez-vous en entrant dans cette salle*

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>SE FAIRE PLAISIR DOIT ÊTRE LEUR SEUL OBJECTIF</b>	<b>VAINCRE UNE CHUTE C'EST SAVOIR SE RELEVER</b>	<b>L'ARBITRAGE EST UN JUGEMENT HUMAIN</b>	<b>SANS BÉNÉVOLES, PAS DE COMPÉTITIONS</b>	<b>LA TOLÉRANCE EST DE RIGUEUR</b>

*Tous les participants doivent être encouragés !*





### RÈGLEMENTATIONS NATIONALES JUDO



**Valoriser la production du judo  
et la recherche du ippon !**

*Les fautes ponctuelles commises ne  
doivent pas pénaliser le judoka qui  
aura été le plus productif et efficace.*

*“L'esprit de l'activité doit l'emporter sur le règlement.”*



## RÈGLEMENT NATIONAL

*seules Fautes sanctionnées*

© Thierry Albisetti - France Judo

- **Fautes dangereuses** ou relevant d'une attitude contraire à l'esprit du judo : Hansoku make
- Le **judo négatif intentionnel**, **y compris en Ne-Waza** :  fuites, empêchement d'attaquer,... : shido
- Les **fautes mineures répétées** par le judoka malgré les explications de l'arbitre : shido

9

Arbitrage National Éducatif « Traditionnel » - Septembre 2021



## RÈGLEMENT NATIONAL

*Valeurs de projection*

© Thierry Albisetti - France Judo

- Les actions annoncées **waza-ari** sont celles qui ne peuvent être comptabilisées Ippon, dû au manque d'un des critères suivants :
  - **force,**
  - **vitesse,**
  - **contrôle,**
  - **largement sur le dos.**
- Les actions avec un impact sur la tranche (orienté ventre), sur les coudes ou sur les mains **ne sont pas comptabilisées** sauf si il y a continuité avec un déroulé sur le dos.

8

Arbitrage National Éducatif « Traditionnel » - Septembre 2021



14

## SPÉCIFICITÉS Championnats par équipe

En cas d'égalité de victoires et de points à l'issue de la rencontre, la démarche pour départager les deux équipes est la suivante :



© Philippe Rabouin - France Judo

- Si des combats se sont terminés par Hikiwake, ils doivent être **refaits** avec **décision obligatoire**.
- Si aucun hikiwake ou s'il y a toujours égalité, **une catégorie de poids** où il y a un représentant présent dans chaque équipe **est tirée au sort** et le combat est refait avec décision obligatoire.

6

Arbitrage National Éducatif « Traditionnel » - Septembre 2021



## RÈGLEMENT NATIONAL

*critères de décision !*

- 1<sup>er</sup> Le nombre de kinza  
Les kinza seront **annoncés et comptabilisés à la table** !
- 2<sup>e</sup> Le nombre de shido
- 3<sup>e</sup> L'activité (nombre d'attaques, attitude)
  - **Cas de kinza**  
Tout impact suite à l'application d'une technique qui n'aboutit pas à waza-ari ou ippon + **tous les osaekomi maintenus moins de 10 secondes**.
  - **Kumi-kata**  
Les kumi-kata non conventionnels imposent une phase d'attaque rapide.

7

Arbitrage National Éducatif « Traditionnel » - Septembre 2021



15





## RÈGLEMENT NATIONAL *Minimes*



3 mn - Pas de Golden Score

*Décision en individuel  
et en équipe*

### Kumi Kata :



- La **garde fondamentale reste une priorité.** !
- Garde croisée non autorisée.
- La saisie est autorisée au-dessus de la ceinture.
- Toute garde non fondamentale doit être suivie d'une attaque directe et si échec d'un retour à la garde fondamentale.



### Précisions :



- **Contres** : autorisés (sauf le contre sur les formes hanchées en se jetant dans le dos de l'adversaire).
- **Sutemi, Makikomi** : autorisés.
- **Attaques à genoux** : sans préparation efficace sont sanctionnables (fausse attaque). Les actions présentant un fort déséquilibre et une efficacité claire seront validées en cas de contact avec les deux genoux au sol.
- ! • **Seoi nage inversé non autorisé**
- **Contraintes cervicales** en tachi-waza, ne-waza (kata sankaku) : celles-ci ne sont pas tolérées et doivent être stoppées immédiatement par Matte.
- Explication de la faute et pas de sanction (si récidive = shido).
- Clés de bras et étranglements : non autorisés.
- Sankaku Gatame autorisé sans croiser les jambes.



12

Arbitrage National Éducatif «Traditionnel» - Septembre 2021

## DROITS ET DEVOIRS DES

## *accompagnants et coachs*

**Pour la bonne organisation et tenue des compétitions, la commission nationale d'arbitrage (CNA) met en place une charte concernant les droits et devoirs des accompagnants et coachs sur l'ensemble des compétitions nationales et régionales.**

La méthode mise en place en cas de débordement(s) sera la suivante :

1 -> Avertissement verbal    2 -> Carton jaune    3 -> Carton rouge

- L'**avertissement verbal** et le **carton jaune** seront donnés directement par l'arbitre central sur son propre jugement ou sur signalement d'un ou des arbitres ;
- Le **carton rouge** pourra être donné après concertation des trois arbitres. Il induira **une exclusion de la chaise** d'accompagnant ou de coach pour le combat en cours (sans remplacement possible) mais également **pour la totalité de la journée** de compétition.
- Le responsable d'arbitrage prendra note de l'identité de l'accompagnant ou coach concerné et ces informations seront notifiées dans le compte-rendu de manifestation.



13

Arbitrage National Éducatif «Traditionnel» - Septembre 2021

16

## DROITS ET DEVOIRS DES

*accompagnants et coachs***Rappel des droits des accompagnants et coachs :**

- Encourager, guider et aider (techniquement, tactiquement ou psychologiquement) le judoka qu'il accompagne.

**Rappel des devoirs :**

- Avoir une attitude, une gestuelle et des mots dignes et respectueux.
- Ne pas interpeller ni essayer d'influencer les arbitres, l'autre coach, ni l'adversaire par des paroles ou des gestes.
- Ne pas s'exprimer avec une véhémence exacerbée ou agressive.
- Garder en permanence l'idée qu'une organisation festive réussie est celle où le bien-être de tous est respecté.

Dans le cadre de ce tournoi, les coachs sont autorisés à parler pendant l'action, dans le strict respect de leurs devoirs.